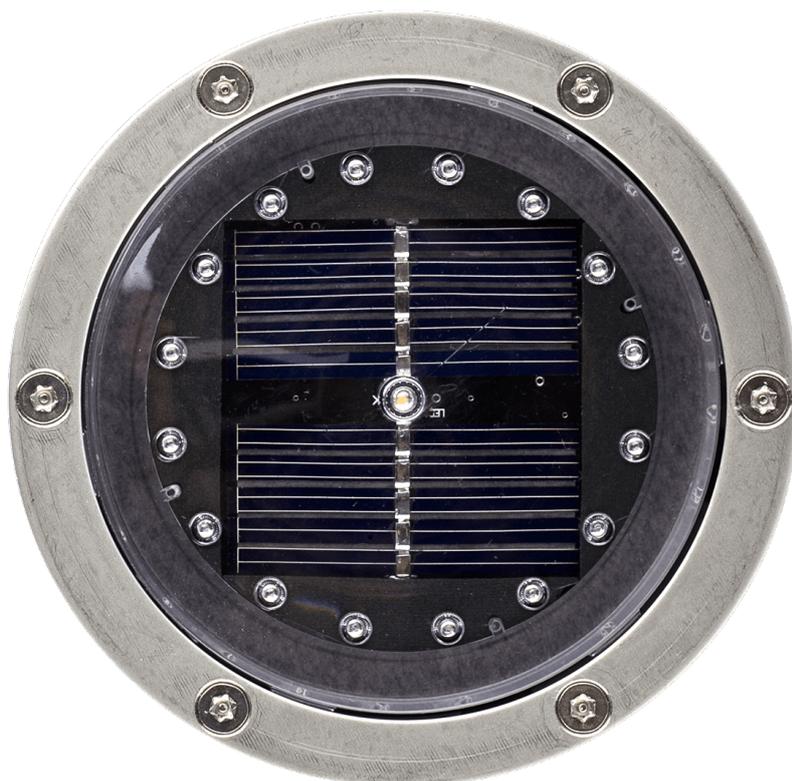
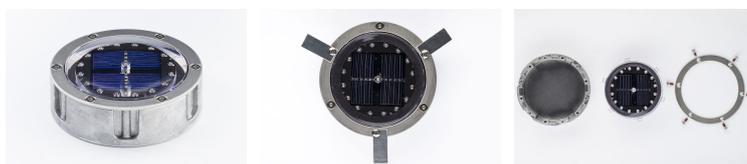
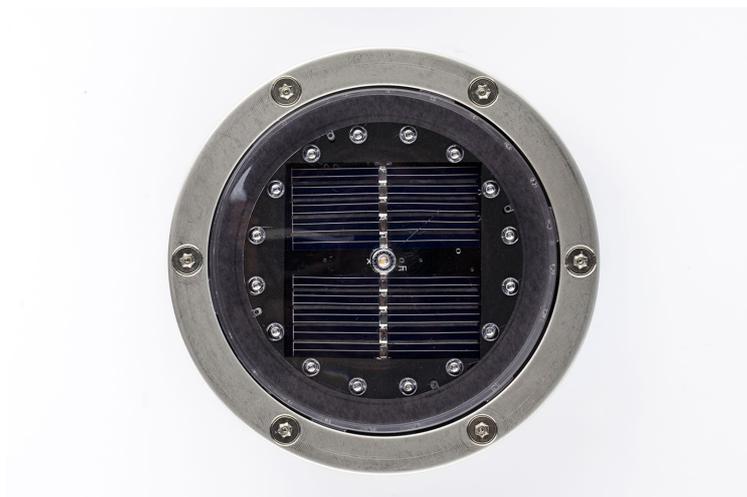


# ECO-120

SOLAIRE - Plot solaire encastré

---





## Plot solaire piste cyclable et piétons.

Balisateur lumineux totalement autonome pour baliser les pistes cyclables ou chemins piétons. Le plot solaire ECO-120 est composé d'1 LED verticale visibilité à 360° et 16 billes de verres réfléchissantes en complément de balisage. Maintenance aisée du module électronique.

## Applications

Eco-quartier, Chemin piéton

## Résistance

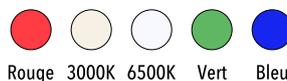


## Standards



20 Joules

## Couleurs LED



## Balisage

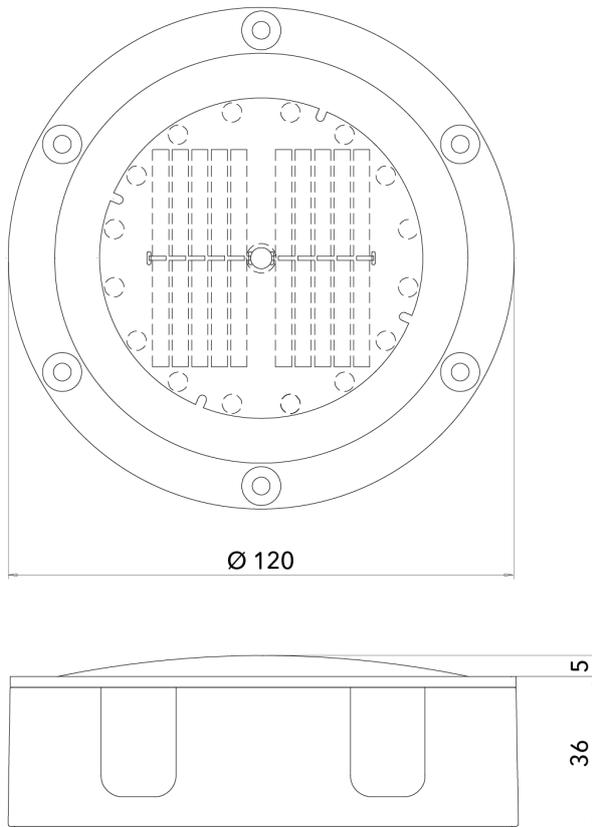
1 LED, 360°, Fixe, Respirant, Vertical

## Recyclage



## Certifications





Unité : mm - Tolérance +/- 0.5mm. © Eco-Innov - Tous droits réservés.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

### Dimensions et poids

Diamètre : 120 mm.

Hauteur totale : 41 mm.

Saillie hors chaussée : 5 mm au centre.

Poids : environ 560g.

### Matériaux

Polycarbonate, aluminium, inox, silicium monocristallin.

Ailettes de pose amovibles.

Recyclage pris en charge par ECOSYSTEM.

### Stockage de l'énergie

Batteries rechargeables Ni-Mh (autonomie 210h à pleine charge).

### Températures d'utilisation

-20°C à +80°C.

### Indices de protection

IP 68 (étanchéité).

IK 10 (résistance à l'impact).

### Résistance à la pression

Plot résistant au passage occasionnel de véhicules légers.

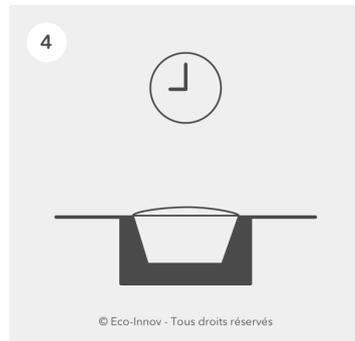
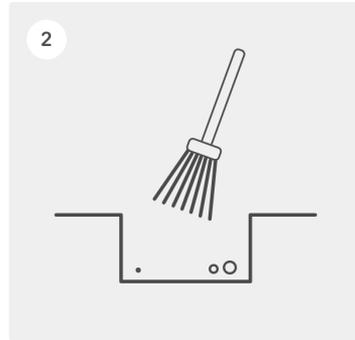
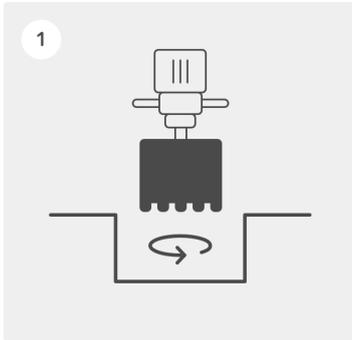
## CARACTÉRISTIQUES LUMINEUSES

Balisage vertical 1 LED visible à 360°.

Coloris de LED : blanc froid, blanc chaud, bleu, vert ou rouge.

Animations lumineuses possibles : lumière fixe ou respirante.

16 billes de verres réfléchissantes blanches.



1 - Après avoir repéré l'emplacement des plots, faire un carottage circulaire de minimum 130 mm de diamètre et 40 mm de profondeur .

2 - Nettoyer soigneusement le trou afin d'enlever toutes les poussières et traces d'humidité qui réduiraient l'efficacité de la colle.

3 - Verser la colle ou le mortier aux 2/3 du trou environ. Nous recommandons l'utilisation de la colle époxy bicomposante *Sikadur 30*.

4 - Insérer le plot dans la colle en faisant pression et utiliser les ailettes amovibles pour respecter le bon alignement avec le sol.

5 - Nettoyer ensuite les résidus de colle à l'aide d'un chiffon sec et laisser la colle sécher plusieurs heures selon la température ambiante (se référer au mode d'emploi de la colle choisie).

6 - Enfin, retirer les ailettes amovibles et les remplacer par les vis fournies à cet effet.

Remarque : tout le long de ces opérations, veiller à garder propre et à protéger le module solaire.

Le non respect de ces consignes est susceptible de suspendre l'application de la garantie.

---

## Durée de vie et garantie

Durée de vie moyenne supérieure à 5 ans

Garantie 2 ans\*

Maintenance par le capot amovible.

\* La garantie s'applique en cas d'arrêt définitif du système lumineux autonome dans le cadre d'une utilisation normale et d'une installation conforme à nos recommandations. Elle consiste à remplacer l'élément défaillant par un article identique ou équivalent, sous condition de retour chez ECO-INNOV pour analyse. Les frais d'intervention sur site ne sont pas inclus. Les dégâts mécaniques ne sont pas couverts.

Il est recommandé d'installer nos équipements solaires sur des sites bénéficiant d'une bonne exposition lumineuse pour un fonctionnement optimal.

---

## Recyclage

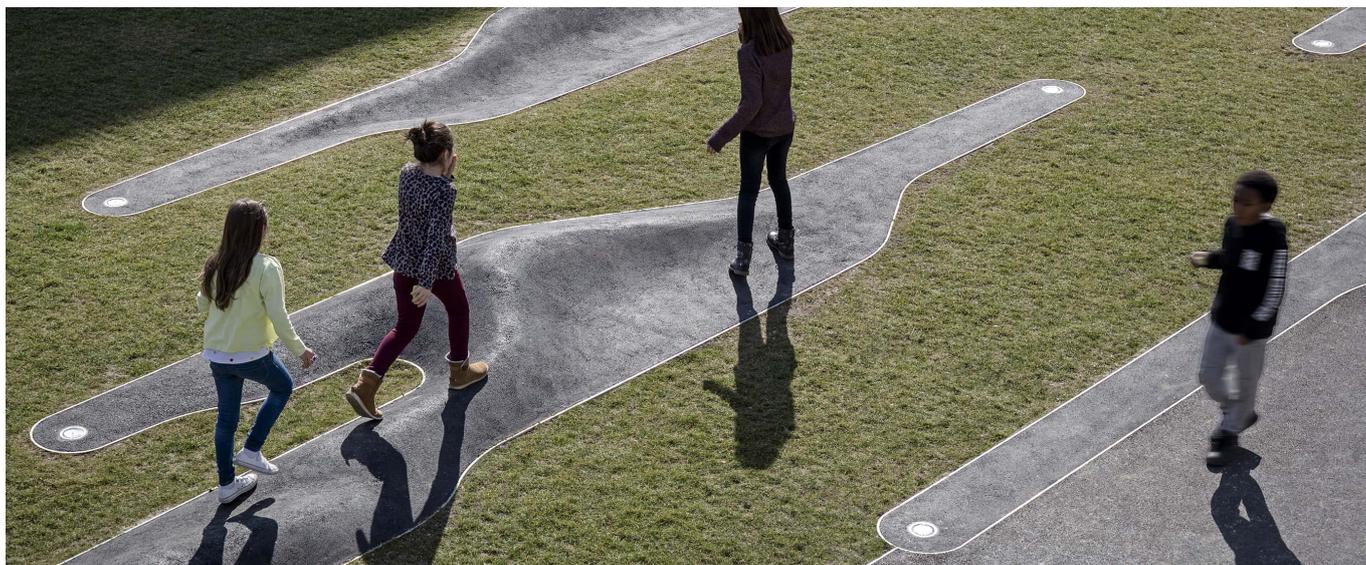
ECO-INNOV est adhérent fondateur de la filière de recyclage dédiée aux DEEE\* Pro et gérée par l'éco-organisme ECOSYSTEM. Nous finançons la reprise des matériels électroniques de sécurité, d'éclairage et de régulation usagés de nos clients afin de satisfaire à nos obligations légales et de permettre à nos clients de remplir les leurs.

L'identifiant unique FR006801\_05MBCK attestant de l'enregistrement au registre des producteurs de la filière EEE, en application de l'article L.541-10-13 du Code de l'Environnement a été attribué par l'ADEME à la société ECO-INNOV (SIRET 451 859 409 00026). Cet identifiant atteste de sa conformité au regard de son obligation d'enregistrement au registre des producteurs d'Equipements Electriques et Electroniques et de la réalisation de ses déclarations de mises sur le marché auprès d'Ecosystem.

ECO-INNOV est ainsi l'un des premiers producteurs à offrir à ses clients une solution simple et gratuite de collecte pour leurs DEEE Pro, sans considération de date de mise sur le marché. La collecte s'effectue via un réseau de proximité constitué de déchèteries professionnelles et de certains grossistes.



[www.ecosystem.eco](http://www.ecosystem.eco)



**Balisage LED solaire dans un jardin public.** "L'enfance du pli", sculpture-paysage de Gilles Brusset, Fonds d'art contemporain de la Ville de Meyrin. Plots solaires encastrés ECO-120 avec LED bleue. Photographie : Pierre-Yves Brunaud.